



# fronquêtes

ENQUÊTES SUR L'ÉDUCATION EN MILIEU MINORITAIRE FRANCOPHONE

## La francisation en pleine floraison

par Liliane Vincent

Remontons aux années 80 et 90. Dans la francophonie en milieu minoritaire au Canada, la moitié des ayants droit choisit l'immersion ou l'école anglaise, bon nombre d'enfants inscrits à l'école française connaissent peu ou pas le français, les résultats des jeunes francophones aux tests standardisés sont faibles. C'est la consternation.

### LES PREMIERS TEMPS DE LA FRANCISATION

En 2001, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) lance le Projet pancanadien de français langue première. L'année suivante, il publie *La francisation : pour un état des lieux*. Le document constate qu'au cours des années 80, ce sont les regroupements de parents qui déclenchent les initiatives, souvent en marge du milieu scolaire : garderies, camps d'été, cours de français oral aux parents, trousse, ateliers, etc. Au début des années 90, certains ministères de l'Éducation entreprennent l'élaboration et la mise en place de politiques et de programmes comprenant objectifs, modèles d'intervention, stratégies d'évaluation et de placement, et pratiques pédagogiques. Cependant, d'autres mesures doivent permettre à l'élève de s'épanouir sur les plans langagier, cognitif et socio-affectif et de se construire une identité francophone dont la communauté bénéficiera.

### LA FRANCISATION AU TEMPS PRÉSENT

Après la parution de cet état des lieux du CMEC, de nombreuses initiatives voient le jour. Les approches diffèrent, le développement est parfois inégal, mais un courant d'idées et de façons de faire se dessine. Cinq caractéristiques se dégagent :

#### Miser sur les premières années d'apprentissage

Pour aider à la préparation linguistique des enfants qui s'inscrivent aux écoles francophones avec une connaissance insuffisante du français, des initiatives sont mises sur pied par des organismes nationaux. La *Trousse de formation en francisation*, lancée en 2003 par le CMEC, aide le personnel enseignant de la maternelle à la 2<sup>e</sup> année dans sa tâche. L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) fait rayonner cette ressource dans le cadre de ses stages réguliers de perfectionnement. La *Feuille de route pour la dualité linguistique 2008-2013* du gouvernement fédéral se donne l'objectif de la francisation, conséquence d'un objectif au volet *Éducation dans la langue de la minorité* qui veut attirer et retenir plus d'élèves dans les écoles de la minorité. Enfin, six communautés francophones participent au projet *Partir en grand*, subventionné par Ressources humaines et Développement des compétences Canada : un programme enrichi en services de garde éducative.

En 2004, la Fédération nationale de conseils scolaires francophones (FNCSF) révèle que les programmes de francisation sont perçus comme essentiels à la mission de l'école francophone.

En 2009, la Commission nationale des parents francophones (CNFP) fait état de l'expansion des services de garde en français et des programmes de francisation : 18 000 enfants et 1 000 intervenants sont présents dans les maternelles et prématernelles sous l'autorité des conseils scolaires. À ce jour, plusieurs sites de ministères de l'Éducation et de conseils scolaires font état d'initiatives consacrées à la francisation.

Partout on préconise l'adaptation aux besoins individuels des enfants en vue d'intégrer ceux-ci au programme d'études ordinaire dès qu'ils atteignent la norme établie.

Les recherches sont concluantes : ce sont les interactions répétées à caractère affectif, surtout l'interaction avec les parents, qui permettent à l'enfant de construire son langage. Une variété de programmes d'accompagnement ou d'appui et même des centres de ressources sont mis en place par les associations de parents et les conseils scolaires, entre autres des trousse d'accueil au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, la politique *L'admission, l'accueil et l'accompagnement des élèves dans les écoles de langue française de l'Ontario*, le guide *I'm with you : Exogamous families' guide to the world of Francophone education* et des programmes de francisation familiale à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Colombie-Britannique.

L'accompagnement des parents demeure souvent inégal et fragmentaire. Devant cette lacune, la CNPF cherche à mobiliser les conseils scolaires et les partenaires de la Table nationale en développement de la petite enfance..

#### Vers un continuum langagier

La nature du développement langagier de l'enfant et le contexte socioculturel des communautés francophones font qu'il est nécessaire de situer la construction langagière et identitaire sur un continuum allant jusqu'à la fin du secondaire. Il faut donner aux jeunes l'envie de communiquer en français avec leur entourage. Les activités doivent donc correspondre à leur développement socio-affectif et à leur maturité cognitive et tenir compte du contexte minoritaire. Ces principes guident les *Trousses de formation en communication orale et sur les stratégies en lecture et en écriture* publiées par le CMEC en 2008.

Dans la foulée de sa *Politique d'aménagement linguistique* (PAL) de 2004, le ministère de l'Éducation de l'Ontario vient de mettre à jour les deux volets du *Programme-cadre d'actualisation linguistique*. La différenciation pédagogique, l'intégration de référents culturels, le soin apporté à la transition entre l'élémentaire et le secondaire font la force de ce modèle.

Depuis 2005, en Colombie-Britannique, la francisation est une catégorie ministérielle assortie d'un plan d'intervention : un guide s'adresse au personnel enseignant de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Le classement se fait selon la compétence de l'enfant et non son âge.

Au Manitoba, on établit un document sur la construction langagière qui s'étend au secondaire. Au Nouveau-Brunswick et en Alberta, les interventions au palier secondaire sont ciblées selon les besoins. Dans tous les cas, les troupes du CMEC arrivent à point nommé.

### **Culture et identité : mission oblige**

Un sondage de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE), mené en 2003, révèle que le personnel enseignant se sent mal outillé pour relever le défi de l'enseignement francophone en milieu minoritaire. Depuis, la dimension culture et identité s'intègre aux politiques, programmes et stratégies.

En Ontario, une politique inclut dans les résultats escomptés la communication orale pour maximiser l'apprentissage et la construction identitaire. En 2009, on adopte une approche culturelle et, en 2010, on procède à la révision des programmes-cadres. La télévision francophone de l'Ontario (TFO) appuie le fait français par une panoplie de ressources et de services éducatifs et culturels. À l'Île-du-Prince-Édouard, la pédagogie culturelle se répand. Au Nouveau-Brunswick, une politique d'aménagement linguistique et culturel est en voie d'élaboration.

L'ACELF publie, en 2006, le *Cadre d'orientation en construction identitaire* qui donne lien à des outils comme la *Trousse du passeur culturel* (2009) destinée aux directions d'école et qui s'accompagne d'un site donnant accès aux ressources artistiques et culturelles des provinces et territoires.

La dynamique école-foyer étant primordiale, la FCE publie, en 2006, *Une invitation à la réussite à l'école de langue française — Profil d'entrée à la 1<sup>re</sup> année : Langue et culture en milieu minoritaire* et, avec l'ACELF et la CNPF, en 2007, *Voir grand, petit à petit* (pour les parents d'enfants de 0 à 5 ans) et, en 2009, *Voir grand, c'est élémentaire — Guide de construction identitaire au foyer* (pour les parents d'enfants de 6 à 12 ans).

### **Place aux nouveaux arrivants**

L'immigration vers les communautés francophones hors Québec est en progression. Cette réalité est absente du bilan du CMEC de 2002. Chaque province en tient compte à sa manière et parfois le travail reste embryonnaire.

Toutefois, le Conseil des écoles francophones de la Saskatchewan offre un service d'accueil pour guider ces élèves dans leur intégration. Au Manitoba, un comité traite ce dossier en rapport avec la francisation. Au Nouveau-Brunswick, des écoles participent à un programme financé par Citoyenneté et Immigration Canada. L'Ontario publie, en 2010, sa 2<sup>e</sup> édition du *Programme d'appui aux nouveaux arrivants*. À l'actualisation linguistique selon le profil langagier de l'enfant s'ajoute l'appropriation du code sociolinguistique de la francophonie ontarienne et canadienne. Des contenus culturels signifiants s'insèrent dans l'enseignement de toutes les matières et on prévoit un programme de formation pour le personnel enseignant.

### **La langue et son apprentissage : une ouverture imprégnée de réalisme**

Pour de nombreux élèves, la langue française est de fait une langue seconde ou additionnelle. Il est donc inutile de persister à enseigner le français comme si on était à l'abri des forces assimilatrices.

Une dose de réalisme imprègne maintenant les approches pédagogiques et les programmes. La recherche sur le bilinguisme avance et on met en valeur la maîtrise du français ET de l'anglais comme avantage des écoles francophones. De plus, un courant de pensée reconnaît que la langue française possède dans les faits un répertoire de variantes et que chacune a sa place et sa valeur.

### **QUELQUES PISTES D'ACTION**

- Mieux sensibiliser à la nature de la francisation dans un contexte minoritaire.
- Incorporer un volet francisation aux programmes d'accueil et d'éducation de la petite enfance, et une formation pour le personnel et les parents.
- Intégrer la dimension culture et identité dans tous les curriculums.
- Assurer une formation continue du personnel enseignant et arrimer les formations.
- Chercher des stratégies efficaces d'enseignement aux élèves pour qui le français est une langue additionnelle.
- Élaborer des outils pour suivre l'évolution du profil langagier.
- Considérer les effets de la francisation sur la réussite et la rétention des élèves.
- Favoriser la concertation entre intervenants, et aussi les échanges et la collaboration entre provinces et territoires.

### **CONCLUSION**

En moins d'une décennie, de multiples initiatives sur la francisation ont pris forme au Canada. Pour un nombre croissant d'élèves, le français devient soit une langue seconde soit une langue additionnelle. Une meilleure compréhension du milieu minoritaire et du processus d'apprentissage d'une langue permet l'élaboration de programmes mieux ciblés. La survie et la vitalité durable des communautés et institutions francophones dépendent de l'efficacité et de la rapidité avec laquelle ces dernières s'adapteront aux changements.

---

Liliane Vincent a fait une longue carrière sur la scène nationale au sein de la FCE. Comme directrice des Services aux francophones, elle a œuvré à l'appui du personnel enseignant des écoles francophones en milieu minoritaire dans l'ensemble du Canada. Animée par le souci de l'intégrité de la langue française dans une société de plus en plus diversifiée, elle y a aussi mis sur pied et dirigé les Services linguistiques. Elle continue de s'adonner comme consultante à ses deux passions, soit la langue et l'éducation en contexte minoritaire.

pour lire l'enquête complète : [www.ctf-fce.ca/frenquetes](http://www.ctf-fce.ca/frenquetes)

